

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE D'EUTELSAT COMMUNICATIONS



Mardi 30 septembre 2025

Agenda

1. Synthèse des étapes du projet d'augmentation de capital et intérêt de l'opération

2. Actionnariat et gouvernance

3. Synthèse des rapports

4. Questions / réponses

5. Vote des résolutions

Intervenants

Jean-François FALLACHER,
Directeur général

Eric Labaye, Président du
Conseil d'administration

Nicolas Macé, Commissaire aux
comptes

Anne Carron,
Secrétaire Générale et Directrice
des Ressources Humaines

1. SYNTHÈSE DES ÉTAPES DU PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET INTÉRÊT DE L'OPÉRATION

Jean-François FALLACHER,
Directeur général

Projet d'augmentation de capital de 1,5 milliard d'euros

Structure de l'opération



- **Levée de fonds propres pour 1,5 milliard €** par le biais d'une **Augmentation de Capital Réservée (ACR)** de 828 millions € à un **prix par action de 4 €**, suivie d'une **Augmentation de Capital avec DPS (AC avec DPS)** de 672 millions €
- Augmentation de Capital Réservée souscrite par **un groupe d'actionnaires de référence** ainsi que **l'État français**
- **Engagement reçu de la part des investisseurs de l'ACR** à souscrire à l'**AC avec DPS** pour la quote-part de leur détention au capital

Logique de l'opération



- L'augmentation de capital constitue le **premier jalon d'une stratégie intégrale plus vaste**.
- L'augmentation de capital **couvre l'intégralité du plan stratégique à moyen terme** jusqu'à l'exercice 2028-29.
- Elle contribue à la **pérennité du modèle économique à long terme** en ouvrant la voie à **d'autres sources de financement** (telles que les marchés des capitaux d'emprunt, les agences de crédits export et une accélération des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles).

Augmentation de Capital Réservée

Accords des investisseurs¹



- **Engagement à voter en faveur de l'opération** et à **maintenir leur participation** jusqu'au lancement de l'AC avec DPS.

Calendrier et autorisations



- Sous réserve de **l'approbation des actionnaires d'Eutelsat** lors d'une **Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)** prévue le 30 septembre
- **Réalisation de l'opération prévue au plus tard à la fin du 4^{ème} trimestre de l'année civile 2025**

Processus d'augmentation de capital en deux étapes

Montant total de l'augmentation de capital de 1,5 milliard € répartis entre
une ACR de 828 millions € suivie d'une AC avec DPS de 672 millions €

Étape : Augmentation de Capital Réservée (ACR)



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT









Souscription par l'État français¹ à hauteur de 550,7 millions € (participation de 29,65 %)

Souscription par Bharti Space à hauteur de 29,9 millions € (participation de 17,88 %)

Souscription par le gouvernement britannique² à hauteur de 90,1 millions € (participation de 10,89 %)

Souscription par CMA CGM à hauteur de 99,8 millions € (participation de 7,46 %)

Souscription par FSP à hauteur de 57,4 millions € (participation de 4,99 %)

828 millions €

Augmentation de Capital Réservée

Souscription à un prix par action de 4 €

Prime de 32 % par rapport au prix moyen pondéré par les volumes (VWAP) sur 30 jours³

2ème Étape : Augmentation de Capital avec DPS (AC avec DPS)



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT









Engagement des investisseurs de l'ACR à souscrire pour la quote-part de leur détention au capital

>70 % Engagements de souscription à l'AC avec DPS (en %)

29,65 % / 199,3 m€

17,88 % / 120,1 m€

10,89 % / 73,2 m€

7,46 % / 50,2 m€

4,99 % / 33,5 m€

672 millions €

Augmentation de Capital avec DPS

• **Source** : presse.

• **Notes** : **1.** L'APE a acquis les actions de la Société détenues par Bpifrance Participations avant l'annonce du 3 juillet 2025, à un prix par action égal au prix de souscription de l'ACR. **2.** Par l'intermédiaire du secrétaire d'État britannique à la Science, à l'Innovation et à la Technologie. **3.** Prix moyen pondéré par les volumes (VWAP) sur les 30 dernières séances de bourse arrêté à la clôture du 18 juin à 3,02 € (Source : Bloomberg)

Étape clé d'une stratégie de financement intégrale pour les exercices 2026 à 2029

Modèle économique d'autofinancement à long terme



Eutelsat a mis en oeuvre stratégie de financement intégrale pour les exercices 2026 à 2029.



Levée de fonds propres de 1,5 milliard €



Renforcer / libérer

- Flux de trésorerie opérationnelle du Groupe accrus grâce à la constellation LEO jusqu'au lancement d'IRIS²

- Accès au financement ECA (crédit à l'exportation)

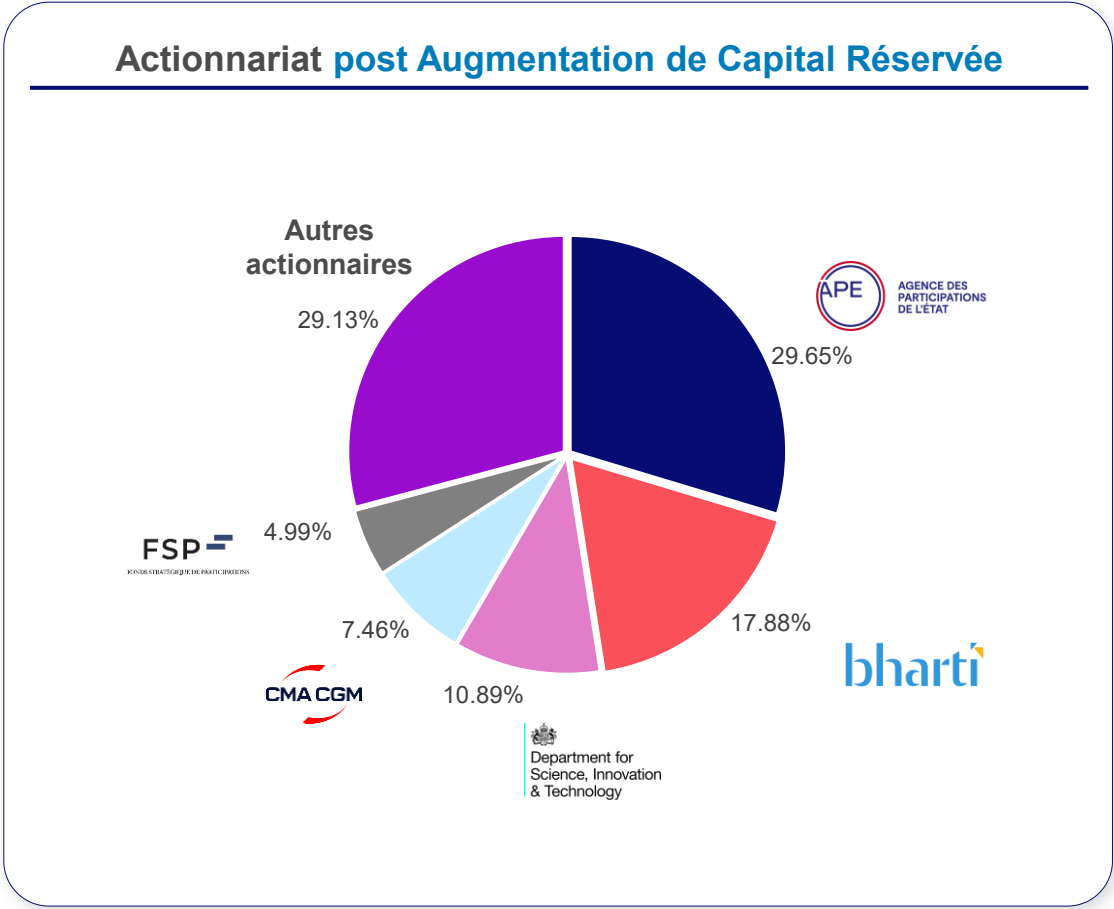
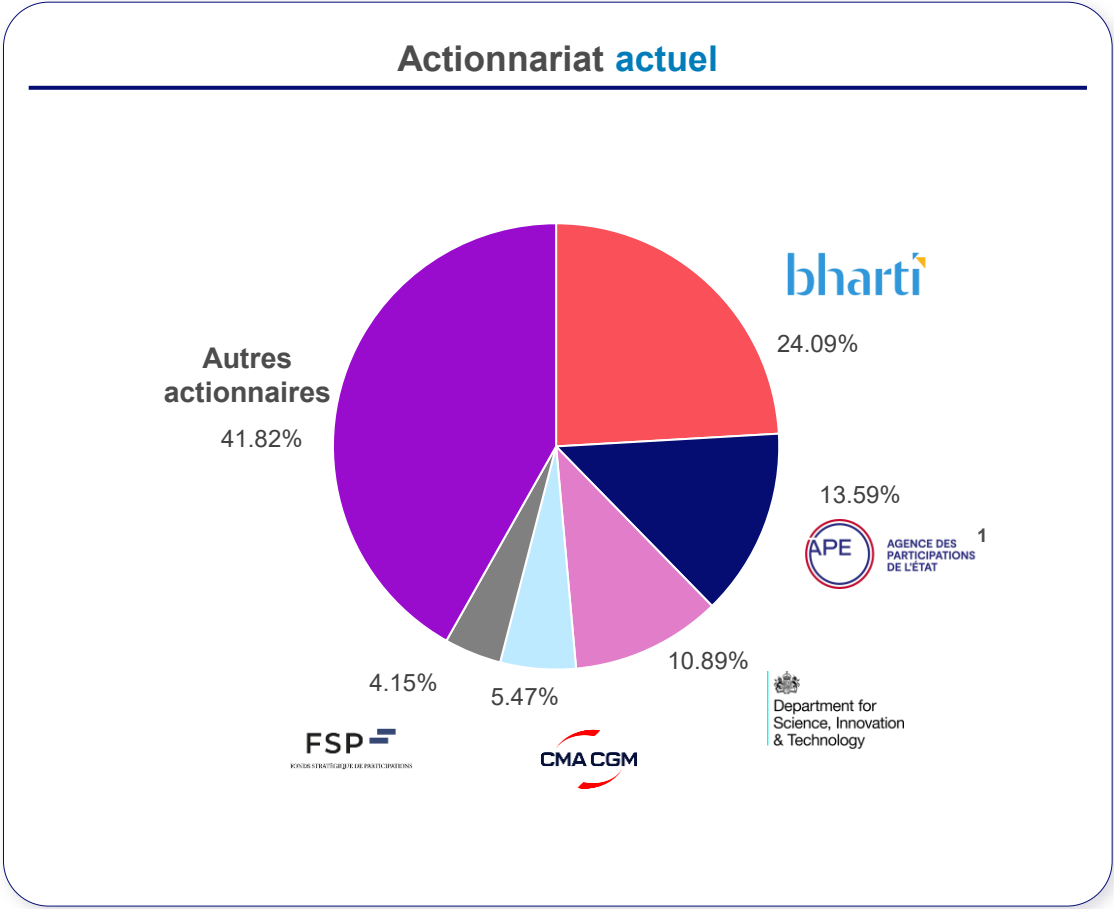
- Profil de crédit plus favorable et possibilité d'accéder aux marchés obligataires

L'apport de capitaux propres de 1,5 milliard d'euros contribuera à renforcer notre structure financière grâce à la réduction de notre niveau d'endettement à près de 2,5 ¹ d'ici la fin de l'exercice 2025-26 et à la poursuite d'une discipline budgétaire rigoureuse.

2. ACTIONNARIAT ET GOUVERNANCE

Eric Labaye, Président du
Conseil d'administration

Évolution de l'actionnariat



- **Source :** Presse.
- **Notes :** 1. L'APE a acquis les actions de la Société détenues par Bpifrance Participations avant l'annonce du 3 juillet 2025, à un prix par action égal au prix de souscription de l'ACR.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POST AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE

Nom	Statut du mandat	Nationalité	Indépendance	Genre	Fin de mandat
Eric Labaye (administrateur et Président du Conseil)	Ratification	Français	Indépendant	M	AG 2025
Sunil Bharti Mittal (Vice-Président du Conseil)	-	Indien	Non-indépendant	M	AG 2027
Etat français (Guillemette Kreis)	Nommée par décret le 1 ^{er} août 2025	Franco-britannique	Non-indépendant	F	AG 2029
Etat français (Jean-Baptiste Massignon)	Nomination	Français	Non-indépendant	M	AG 2029
Etat français (Jérémie Gué)	Nomination	Français	Non-indépendant	M	AG 2028
Bharti Space Ltd (Akhil Gupta)	-	Indien	Non-indépendant	M	AG 2025
Gouvernement britannique (E. Ciallie)	-	Italo-britannique	Non-indépendant	F	AG 2027
CMA CGM (Ramon Fernandez)	-	Français	Indépendant	M	AG 2026
FSP (Agnès Audier)	-	Française	Indépendant	F	AG 2027
Padraig McCarthy	-	Irlandais/Luxembourgeois	Indépendant	M	AG 2026
Florence Parly	-	Française	Indépendant	F	AG 2025
Lucia Sinapi-Thomas	Ratification	Française	Indépendant	F	AG 2027

3. SYNTHÈSE DES RAPPORTS

Nicolas Macé, Commissaire aux
comptes

Résolutions 6 à 15

Augmentations du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

Le rapport du conseil d'administration appelle de notre part les observations suivantes :

- Ce rapport indique que le prix d'émission des actions résulte des propres évaluations et négociations des Actionnaires de Référence et de votre société. De ce fait, le conseil d'administration n'a pas donné dans son rapport le choix des éléments de calcul retenus pour la fixation de ce prix et son montant avec leur justification, prévus par les textes légaux et réglementaires.
- Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.
- Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

19^{ième} résolution

Emission d'actions ordinaires et/ou de diverses valeurs mobilières de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.
- Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.
- Conformément à l'article R. 225-116, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

20^{ième} résolution

Réduction de capital

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société d'un montant de 675.356.594,22 euros (compte tenu de la réalisation des « Augmentations de Capital Réservées » (tels que ces termes sont définis dans le rapport du conseil d'administration)).

4. QUESTIONS ÉCRITES ET ORALES

Anne Carron,
Secrétaire Générale et
Directrice des Ressources
Humaines

IR CONTACTS



Joanna Darlington

Directrice de la Communication et des Relations
Investisseurs

T: +33 6 74 52 15 31

E: jdarlington@eutelsat.com



Hugo Laurens-Berge

Chargé de Relations Investisseurs

T: +33 6 70 80 95 58

E: hlaurensberge@eutelsat.com



Christine Lopez

Coordnatrice IR

T: +33 1 53 98 47 02

E: clopez@eutelsat.com

5. ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Vote des résolutions

Anne Carron,
Secrétaire Générale et
Directrice des Ressources
Humaines

Mardi 30 septembre 2025

1^{ère} **RÉSOLUTION**

Ratification de la nomination de Monsieur Michel Combes en qualité de membre du Conseil d'administration

2^{ème} RÉSOLUTION

Ratification de la nomination de Madame Lucia Sinapi-Thomas en qualité de membre du Conseil d'administration

3^{ème} **RÉSOLUTION**

Ratification de la nomination de Monsieur Eric Labaye en qualité de membre du Conseil d'administration

4^{ème} **RÉSOLUTION**

Nomination de Monsieur Jean-Baptiste Massignon en qualité de membre du Conseil d'administration

5^{ème} RÉSOLUTION

Nomination de Monsieur Jérémie Gué en qualité de membre du Conseil d'administration

6^{ème} **RÉSOLUTION**

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de l'Etat français pour un montant nominal total de 137.685.395 euros

7^{ème} RÉSOLUTION

Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de l'Etat français

8^{ème} **RÉSOLUTION**

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de Bharti Space Limited pour un montant nominal total de 7.467.500 euros

9^{ème} RÉSOLUTION

Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de Bharti Space Limited

10^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit du Secrétariat d'Etat à la Science, à l'Innovation et à la Technologie du Royaume-Uni (le « **Gouvernement UK** ») pour un montant nominal total de 22.537.105 euros

11^{ème} RÉSOLUTION

Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit du
Gouvernement UK

12^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de CMA CGM Participations pour un montant nominal total de 24.955.000 euros

13^{ème} RÉSOLUTION

Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de CMA CGM Participations

14^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit du Fonds Stratégique de Participations pour un montant nominal total de 14.355.000 euros

15^{ème} RÉSOLUTION

Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit du Fonds Stratégique de Participations

16^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

17^{ème} RÉSOLUTION

Reprise du plafond global des augmentations de capital et du plafond global des émissions de titres de créances prévus aux paragraphes 4° et 5° de la 18^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 23 novembre 2023

18^{ème} RÉSOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital social avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, décidée en application de la 16^{ème} résolution de la présente Assemblée générale

19^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital social de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou de son Groupe

20^{ème} RÉSOLUTION

Imputation du poste « Report à nouveau » déficitaire sur les réserves et réduction du capital social motivée par des pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des actions ; délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre la réduction de capital

22^{ème} RÉSOLUTION

Pouvoirs pour formalités

MERCI